

République Française
Département de Saône-et-Loire
Arrondissement de Mâcon
Canton de La-Chapelle-de-Guinchay
Commune de NAVOUR-SUR-GROSNE

En exercice: 13
Présents: 10
Exprimés: 11
Date de convocation: 22/08/2024

Procès-verbal du Conseil municipal du 29 août 2024

Le jeudi 29 août 2024 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de NAVOUR-SUR-GROSNE, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Fabienne PRUNOT, Maire de NAVOUR-SUR-GROSNE.

Etaient présents: Bernard BADROUILLET, Jean DE WITTE, Arnaud DENOJEAN, Patrice FERRET, Eliane JOMAIN, Amélie MARC, Jean PIEBOURG, Fabienne PRUNOT, Patrice SAUVAGEOT

Etaient absents: Ludovic DROIN, Nathalie RAJOT

Etait excusé: Thierry VARACHAUD

Procuration: Thierry VARACHAUD à Patrice FERRET

Secrétaire de séance: Patrice FERRET

Ordre du jour:

1. Approbation du PV de la séance du 5 juillet 2024
2. Etat des dépenses et recettes au 14 août 2024
3. Recrutement agent technique
4. Questions diverses

1. Approbation du PV de la séance du 5 juillet 2024

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion de conseil. En l'absence de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Etat des dépenses et des recettes.

Section de fonctionnement:

Madame le Maire rappelle que les principales dépenses imprévisibles concernent les chapitres "bâtiments publics" et "entretien voirie et espaces verts".

Elle cite en particulier la réparation de la toiture de l'église de Montagny-sur-Grosne suite à la tempête du 13 août dernier (1 500 €), la vidange de la fosse septique et du bac dégraisseur de la salle des fêtes de Clermain (1 300 €), les travaux du logement de Montagny (3 000 €).

Concernant la voirie et les espaces verts , la dépense des prestations de services s'élève à 4 600 €.

La participation au SIVOS de la Noue représente la somme de 142 000.00 € et le remboursement de l'emprunt à la Communauté de communes pour la construction du groupe scolaire se monte à 42000 €.

Elle indique aussi la recette de la vente de bois à hauteur de 74 836.00 €, la recette supplémentaire pour les pylônes de téléphonie mobile (+ 5 800.00 €) , la dotation biodiversité de l'ordre de 16 173.00 € et la dotation "commune nouvelle" d'un montant de 26 552.00 €

DEPENSES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	137 150.00	65 879.55
012	Charges de personnel	138 500.00	0 045.47
014	Atténuations de produits	13 125.00	3 542.00
023	Virement à la section d'investissement	88 556.46	0.00
042	Opérations d'ordre	5263.00	5 263.00
65	Autres charges de gestion courante	267 550.00	183 025.93
66	Charges financières	10 000.00	8 031.46
67	Charges spécifiques	9 520.00	9 361.41
68	Dotations aux amortissements	1 500.00	690.76
	Total	671 164.46	355 839.58

RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
002	Excédent de fonctionnement	41 087.46	0.00
013	Atténuations de charges	18 100.00	7 531.08
70	Produits de service	24 585.00	100 006.67
73	Impôts et taxes	30 000.00	21 371.86
731	Impositions directes	215 130.00	104 836.15
74	Dotations et participations	221 426.00	185 084.64
75	Autres produits de gestion courante	120 836.00	36 382.14
	Total	671 164.46	455 212.54

Section d'investissement:

Madame le Maire indique que les principales dépenses concernent les travaux d'aménagement des abords du groupe scolaire pour un montant de 143 000.00 € et les frais d'étude pour la construction de l'atelier municipal (5 000.00 €).

Elle cite aussi les dépenses d'archivage (5 800.00 €) qui seront subventionnées à 50% par le Département.

Certains travaux ne sont pas engagés dans l'attente de notification de subventions.

En recette, un acompte de la DETR pour les travaux d'aménagement du parking à Brandon a été sollicité à hauteur de 12 000.00 €.

DEPENSES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
001	Déficit d'investissement	57 742.44	0.00
16	Emprunts et dettes	58 600.00	48 589.23
20	Immobilisations incorporelles	1 000.00	396.00
204	Subventions d'équipement	42 000.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	497 389.46	167 484.08
	Total	656 731.90	216 469.31

RECETTES			
Code	Libellé	Budget	Réalisé
021	Virement de la section de fonctionnement	88 556.46	0.00
040	Opérations d'ordre	5 263.00	5 263.00
10	Dotations, fonds divers	336 212.44	285 933.29
13	Subventions d'investissement	176 100.00	12 010.78
16	Emprunts et dettes	50 600.00	280.00
	Total	656 731.90	303 487.07

1. Recrutement agent technique

Madame le Maire présente les candidatures pré-sélectionnées par la commission "recrutement" parmi 18 curriculum vitae reçus.

Après débat, le Conseil municipal valide le recrutement de M. William GEOFFRE, actuellement en poste sur la commune de La-Chapelle-de-Guinchay.

Madame le Maire ajoute qu'un préavis de 3 mois est requis et prendra attache auprès du maire de la commune de La-Chapelle-de-Guinchay pour organiser au plus tôt la mutation.

Dans l'attente du recrutement, les conseillers se portent volontaires pour assurer les travaux d'entretien de la commune.

2. Questions diverses

Appartement de Montagny-sur-Grosne:

M. Bernard BADROUILLET s'est chargé de la rénovation de l'appartement aidé par Jean-Paul GAUDRY pour la peinture murale d'une pièce. La salle d'archives a été transformée en chambre d'enfant.

L'électricité a été remise aux normes et le plancher des 2 chambres a été recouvert d'un lino. La cuve à fioul a été enlevée de la cave. M. Patrice FERRET changera le WC dès son retour de vacances.

La location de l'appartement a été permise au 1er août 2024 à M. Nicolas AUGOYAT.

Archives de Montagny-sur-Grosne: Mme le Maire et Jean DE WITTE ont ramené les archives à Clermain.

Salle des fêtes de Brandon:

Mme Fabienne PRUNOT signale que divers petits travaux sont nécessaires en particulier la réparation de la porte de l'issue de secours et la réfection du carrelage des sanitaires. Le revêtement plastique du dégagement est en très mauvais état. Une rénovation totale devra être envisagée dans les prochaines années.

Groupe scolaire:

Mme le Maire signale que l'entreprise THIVENT viendra tondre les espaces verts et ouvrir les jeux avant la rentrée scolaire.

Des devis ont été sollicités pour la pose d'une haie ou pose de lisse en bois pour délimiter le périmètre de jeux par rapport à la voirie. L'observation du bureau de contrôle est une recommandation mais non une obligation. La commune peut poser simplement une pancarte "Les enfants sont sous la responsabilité des parents".

Mme Fabienne PRUNOT ajoute que le sablé des trottoirs s'est répandu sur la chaussée suite aux orages - les rigoles seront reprises lors de l'intervention de l'entreprise pour la plantation des arbres.

M. Jean PIEBOURG indique que les regards dans la cour de l'école ont été nettoyés ainsi que les canalisations des sanitaires (wc bouchés).

Mme Eliane JOMAIN demande si une cinquième classe sera ouverte à la rentrée.

M. Jean PIEBOURG répond qu'un comptage des élèves est prévu par l'inspecteur d'académie le jour de la rentrée et alors seulement sera décidé l'ouverture ou non d'une classe supplémentaire. Dans le cas d'une ouverture de classe, la garderie périscolaire devra être transférée dans la salle des fêtes.

Mme le Maire expose que la salle des fêtes de Brandon fait l'objet de plusieurs réservations sur la fin de l'année, voire même en 2025. Sa mise à disposition pour la garderie périscolaire nécessite une mise aux normes sanitaire et sécuritaire.

Les conseillers suggèrent l'installation d'un Algeco vers le jardin de l'école, contigu avec le couloir de la maternelle.

Voirie:

M. Philippe SAVARIS fait remarquer que la plupart des automobilistes ne respectent pas le sens interdit rue du Petit Pont, en face du restaurant l'Etape.

Les conseillers proposent d'installer une signalétique sur le côté gauche contre la haie de M. DUBOIS.

M. Philippe SAVARIS nous informe que son voisin demande à la commune de rénover le mur de soutènement du chemin rural qui borde sa propriété. D'après les photos, il semblerait que seules les pierres de couverture sont descellées. Une visite sur place sera prévue.

Rucher communal:

Mme Martine BELIN informe les conseillers que la récolte de cette année est d'environ 28 Kg de miel avec 6 ruches.

Imprimante de Clermain:

Mme le Maire expose que le contrat de location avec WALPI a été résilié au profit d'un contrat plus avantageux avec la société Notre Bureau, fournisseur référencé du groupement d'achat Le Cèdre auquel la commune adhère. L'imprimante est à ramener à nos frais à Montceau-les-Mines avant le 20 septembre. M. Jean PIEBOURG annonce que WALPI a fait une nouvelle offre de contrat et prolonge le délai de rétractation au 30 septembre.

Arbres sous le pont de la Grosne:

M. Jean DE WITTE signale qu'il s'est chargé de les enlever.

Repas des aînés: Le samedi 23 novembre.

Prochaines réunions ou évènements:

5 septembre à 14h en mairie de Clermain: RV avec M. EGGENSPIELER de l'ONF pour le choix des essences d'arbres à replanter dans la parcelle de bois au-dessus de Chastigny.

10 septembre à 15h en Préfecture de Saône-et-Loire: RV avec M. le Préfet pour le projet d'extension de la carrière de Sainte-Cécile. M. Jean DE WITTE et M. Jean PIEBOURG représenteront Madame le Maire.

14 septembre: Repas des conscrits : Mme Amélie MARC fera le discours au monument aux Morts de Brandon, en l'absence de Madame le Maire et de M. Jean PIEBOURG.

25 septembre: Congrès des Sapeurs Pompiers.

Fin de séance à 21h30.

Prochaine réunion de conseil le vendredi 11 octobre 2024.